



Compte rendu des dernières informations (juillet 2007)

Dans ce compte rendu :

[Initiatives portant sur le bien-être animal au Japon](#)

[Prochaine parution d'un ouvrage canadien : The Welfare of Cattle \(Le Bien-Être du bétail\)](#)

[Rapport final de la 75e Session générale de l'OIE](#)

[Nouveau Centre collaborateur de l'OIE sur la bientraitance animale en Nouvelle-Zélande](#)

[DEFRA réagit au rapport du Conseil sur le bien-être des animaux d'élevage, qui traite des conséquences de l'amélioration génétique des animaux et des techniques utilisées sur la bientraitance](#)

[La chaîne Wendy's renforce ses lignes directrices sur le bien-être animal](#)

[Initiatives portant sur le bien-être animal au Japon](#)

Le Dr Jeff Rushen d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a bien voulu nous faire part des échanges qu'il a eus avec ses homologues japonais sur les initiatives portant sur le bien-être des animaux d'élevage au Japon. Les informations fournies par le professeur Shusuke, Ph.D. (École des études supérieures en sciences agricoles de l'Université Tohoku, Japon) sont résumées ci-dessous.

- Le gouvernement japonais a créé, il y a deux ans, un « comité exploratoire » pour étudier les développements en matière de bien-être animal, au sein de l'OIE et en Europe.
- Ce comité a rédigé un rapport (mai 2007) qui présente les 4 recommandations suivantes :
 - o Les lignes directrices portant sur le bien-être des animaux au Japon doivent tenir compte de la culture, de l'éthique et du climat japonais.
 - o Il est nécessaire de prendre en considération l'équilibre qui doit exister entre le bien-être animal et l'économie.
 - o Il est nécessaire de différencier le respect envers les animaux d'élevage et le respect envers les animaux de compagnie.
 - o Il est nécessaire d'harmoniser les lignes directrices en matière de bien-être animal et la loi sur l'agriculture.
- Au cours des 4 prochaines années (2007-2010), le comité aura la responsabilité d'élaborer des lignes directrices portant sur le bien-être animal pour les poules pondeuses, les porcs, les poulets à frire et le bétail. Le comité étudiera en premier lieu les systèmes de cages pour poules pondeuses et pour les truies en gestation. Les systèmes d'élevage destinés au bétail (y compris les bovins laitiers) seront étudiés ultérieurement (2009-2010).
- La Corée va dans le même sens. Le professeur Sato est entré en contact avec des scientifiques coréens, spécialistes en bien-être animal.
- Le professeur Sato a soumis une demande pour recevoir un exemplaire des Codes de pratiques pour l'industrie des produits laitiers du Canada. Le Dr Rushen lui avait parlé du site Web du CNSAE.
- Lien vers le site Web de l'Université : <http://www.agri.tohoku.ac.jp/rikuken/index.html>

[Top](#)

[Prochaine parution d'un ouvrage canadien : The Welfare of Cattle \(Le Bien-Être du bétail\)](#)

Le livre canadien intitulé The Welfare of Cattle (Le Bien-Être du bétail) sera publié à l'automne 2007 ou en hiver 2007-08. Ses auteurs sont Jeffrey Rushen, Anne Marie de Passillé, Marina A. G. von Keyserlingk et Daniel M. Weary. L'Autorité européenne de sécurité des aliments a entrepris d'analyser les recherches qui portent sur le bien-être des bovins laitiers en vue de préparer un projet de loi. Les auteurs espèrent que leur ouvrage servira de document d'appui à l'Autorité.

Please direct questions or comments to Jackie Wepruk, NFACC Coordinator, @ (403) 783-4066 or nfacc@explornet.com

[Rapport final de la 75^e Session générale de l'OIE](#)

Le rapport est désormais disponible sur le site Web de l'OIE à l'adresse suivante :

http://www.oie.int/download/SG/2007/F_RF_2007_webpub.pdf. Les rapports se rapportant au bien-être animal et les résolutions qui pourraient être jugées intéressantes sont les suivants :

- Groupe de travail sur la bientraitance animale – p. 52
- Résolution Numéro IX : Accord de coopération entre l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et la Société mondiale de protection des animaux (WSPA) – p. 135
- Résolution Numéro XIV : Déclaration universelle sur la bientraitance animale – p. 140
- Résolution Numéro XXV : Bientraitance animale – p. 157

[Nouveau Centre collaborateur de l'OIE sur la bientraitance animale en Nouvelle-Zélande](#)

Le département de Sciences du bien-être animal et de l'analyse bioéthique de l'Université Massey est désormais reconnu comme un Centre collaborateur de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE). C'est l'un des deux seuls Centres collaborateurs sur la bientraitance animale, l'autre étant établi à Teramo, en Italie. Communiqué de presse :

<http://www.maf.govt.nz/mafnet/press/070712oiecollaborating.htm>

On prévoit la mise en place d'un petit réseau international de centres semblables à celui de Nouvelle-Zélande.

N. B. : Lignes directrices pour les candidatures au statut de Centre collaborateur de l'OIE :

http://www.oie.int/fr/OIE/organisation/fr_CC.htm, présente un lien vers le Mandat des Centres, un autre vers le Règlement intérieur et un troisième qui mène à la Liste des Centres. Jusqu'à présent, le Groupe de travail sur la bientraitance animale n'a pas beaucoup travaillé avec les Centres collaborateurs sur la bientraitance. Toutefois, les établissements canadiens qui seraient intéressés peuvent soumettre leur candidature.

[DEFRA réagit au rapport du Conseil sur le bien-être des animaux d'élevage, qui traite des conséquences de l'amélioration génétique des animaux et des techniques utilisées sur la bientraitance](#)

Le ministère de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales de la Grande-Bretagne (DEFRA) a accepté, en totalité ou partiellement, quelques-unes des huit recommandations du Conseil sur le bien-être des animaux d'élevage (FAWC), notamment, la recommandation selon laquelle les systèmes de surveillance devraient être installés pour surveiller, dans les exploitations, les problèmes de bientraitance associées à l'amélioration génétique des animaux et pour surveiller les exploitations où de nouvelles espèces ou de nouvelles techniques d'amélioration génétiques sont commercialisées pour la première fois.

Sur les 8 recommandations, 1 seule a été acceptée, 3 ont été partiellement acceptées et 4 ont été rejetées. Les motifs du rejet des recommandations étaient les suivants : la loi en vigueur traite de la recommandation proposée; un Code de pratiques européen portant sur l'amélioration génétique est en vigueur; l'industrie de l'amélioration génétique reconnaît l'importance de la bientraitance animale.

Le communiqué de presse portant sur la réponse de DEFRA aux recommandations proposées dans le rapport de FAWC est disponible à l'adresse suivante : <http://www.defra.gov.uk/news/latest/2007/animal-0717.htm>

[La chaîne Wendy's renforce ses lignes directrices sur le bien-être animal](#)

L'entreprise Wendy's International Inc. a annoncé qu'elle s'approvisionnera auprès de producteurs de poulets et de porcs qui améliorent les systèmes de bien-être animal sans cruauté et :

- encouragera ses fournisseurs à éliminer les cages de gestation et choisira d'acheter ses produits chez les fournisseurs qui adopteront cette mesure
- choisira de s'approvisionner chez les producteurs autorisés qui envisagent fermement d'utiliser les systèmes d'étourdissement sous atmosphère contrôlée et qui choisissent de les mettre à l'essai.

Les détails du Programme sur le bien-être animal de Wendy's, de même que les conditions que doivent remplir les fournisseurs, sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.wendys.com/community/animal_welfare.jsp#5